



## 8 - AGIR au niveau des COLLECTIVITÉS LOCALES

Action 1 : Informer, sensibiliser et mobiliser les élus et les techniciens des collectivités en faveur de la biodiversité

Action 2 : Accompagner les collectivités dans l'intégration de l'éducation à la nature dans les politiques locales

Action 3 : Inciter à la création d'espaces riches en biodiversité ouverts au public

Action 4 : Favoriser la diffusion d'informations et de contenus rédactionnels aux services "communication" des collectivités

Action 5 : Proposer des formations spécifiques aux personnels territoriaux

A photograph of a natural landscape. In the foreground, there is a pond surrounded by tall, green grasses and reeds. The water is calm, reflecting the sky. In the middle ground, there is a grassy area with more plants. In the background, there is a dense line of trees under a clear blue sky. A white street lamp is visible on the left side, and a white car is parked in the distance behind the trees.

De par leurs compétences variées concernant de nombreuses catégories de publics (habitants, scolaires, touristes, personnes en fragilité...), les collectivités sont des lieux évidents pour penser et agir en faveur de l'éducation à la nature.

Très souvent et pour diverses raisons, des actions (parfois remarquables) sont déjà mises en place dans les territoires mais de façon éparpillée, sans concertation, sans recherche de cohérence. On assiste alors à une dilution des moyens, un manque de lisibilité et d'efficacité.

L'éducation à la nature n'est jamais aussi efficace que lorsqu'elle est pensée à l'échelle d'un territoire dans une approche globale touchant tous les âges de la vie, impliquant l'ensemble des co-éducateurs et tous les secteurs d'activité.

# Action 1

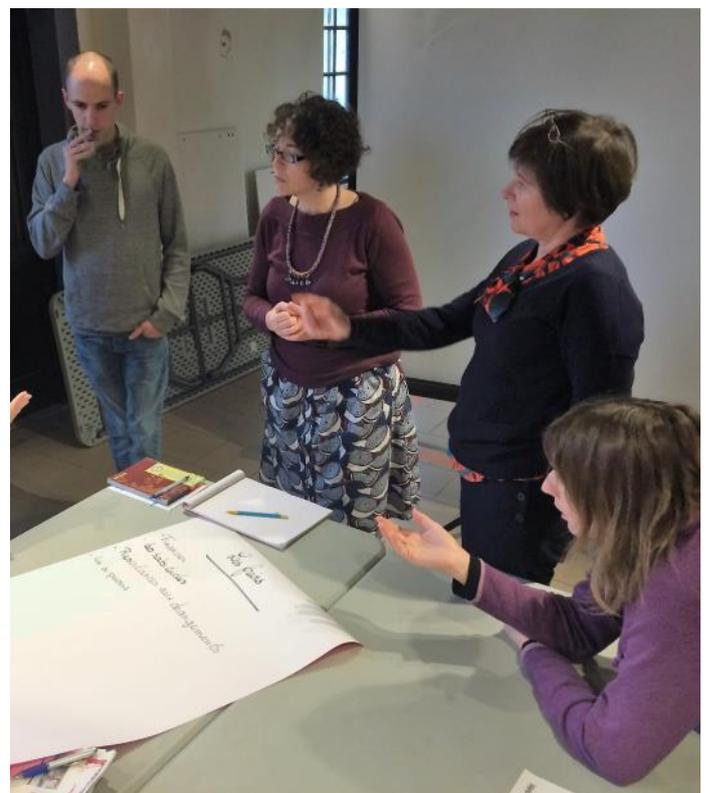
## Informé, sensibiliser et mobiliser les élus et les techniciens des collectivités en faveur de la biodiversité

Il semble évident que les représentants élus de la population d'une collectivité doivent avoir un niveau de connaissances et d'information sur la biodiversité leur permettant de prendre les décisions pertinentes et adaptées au contexte et à la situation de leur territoire. Or, un grand nombre d'élus interrogés avouent leur déficit de connaissance sur les questions de la biodiversité et admettent leur difficulté face aux décisions à prendre.

En outre, une méconnaissance des enjeux liés à la biodiversité entraîne une sous-estimation de l'ampleur des problèmes et les questions concernant la biodiversité passent après d'autres problématiques. Le Collectif "Eduquer à la Nature" ou plusieurs de ses membres ont déjà produit des outils de sensibilisation : "Renaturons", points info biodiversité, productions de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable... Par ailleurs, la sensibilisation à la biodiversité des élus et des cadres d'une collectivité doit conduire à la prise de conscience de la nécessité de développer des programmes éducatifs en direction de la population du territoire, à commencer par les enfants et les jeunes.

### ENJEUX

- Aider les élus à construire leur propre culture de la nature
- Déclencher le souhait de mettre en place des programmes éducatifs sur la nature
- Faire apparaître le maintien et la reconquête de la biodiversité comme un enjeu de société dans la collectivité
- Faire apparaître cet enjeu dans les programmes éducatifs



### OBJECTIFS

-  Rendre les personnes responsables des politiques publiques "sensibles à la biodiversité"
-  Rendre le plus grand nombre d'élus "réactifs" aux questions de la biodiversité
-  Aider les élus à adopter des politiques respectueuses de la biodiversité dans leur collectivité

## DESCRIPTION

Proposer des séances ou des ateliers s'appuyant sur des dispositifs maîtrisés de sensibilisation à la biodiversité : ateliers de sensibilisation à la biodiversité, chantier d'aménagement...

"Renaturons" est un exemple de dispositif adapté et spécialement conçu pour aider une équipe d'élus et/ou de techniciens à prendre conscience de ce qu'est la biodiversité et à comprendre les enjeux de sa préservation.

Recenser et concevoir d'autres outils peuvent afin d'améliorer le dispositif.

Former des formateurs à l'utilisation de l'outil.

Promouvoir l'offre.

Proposer des séances d'une ou deux demi-journées.

Faire connaître l'offre de formation et de sensibilisation de l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable



## MOYENS à TROUVER

Du temps pour l'organisation de l'offre.

Le temps passé pour les animations est à la charge de la collectivité.

## INDICATEURS

Nombre d'équipes d'élus mobilisés.

Nombre d'actions engagées.

Nombre de personnes touchées.



**Élus et techniciens des collectivités**

**Acteurs éducatifs des territoires.**



**Un acteur de l'éducation à la nature**



**L'ensemble des territoires normands**



**La collectivité destinataire**

## POINTS FORTS

- L'urgence d'apporter aux élus et décideurs des collectivités un niveau de culture de la nature propice au choix et à la mise en place d'une politique prenant en compte la biodiversité

## POINTS DE VIGILANCE

- Le partage des outils et la formation des formateurs doivent être inscrits (et financés) dans le cadre de l'action

# Action 2

## Accompagner les collectivités dans l'intégration de l'éducation à la nature dans les politiques locales



De par leurs compétences variées concernant de nombreuses catégories de publics (habitants, scolaires, touristes, personnes en fragilité...), les collectivités sont des lieux évidents pour penser et agir en faveur de l'éducation à la nature.

Très souvent et pour diverses raisons, des actions (parfois remarquables) sont déjà mises en place dans les territoires mais de façon éparpillée, sans concertation, sans recherche de cohérence. On assiste alors à une dilution des moyens, un manque de lisibilité et d'efficacité.

L'éducation à la nature n'est jamais aussi efficace que lorsqu'elle est pensée à l'échelle d'un territoire dans une approche globale touchant tous les âges de la vie, impliquant l'ensemble des co-éducateurs et tous les secteurs d'activité. La cohérence de l'action qui en découle, en tant que principe fort de toute éducation, est un enjeu en soit pour développer et réussir nos actions d'éducation à la nature.

### ENJEUX

- ☑ Rendre lisible et efficaces l'action des collectivités locales en matière d'éducation à la nature
- ☑ Élaborer des programmes cohérents avec la réalité des territoires (problématiques en présence, richesses patrimoniales, actions en place...)

### OBJECTIFS

▶ Inciter les élus à lancer des plans locaux d'éducation à la nature et à animer des réseaux d'acteurs autour de l'éducation à la nature

▶ Accompagner les équipes techniques des collectivités pour réaliser à l'échelle de leurs territoires des plans locaux d'éducation à la nature.

## DESCRIPTION

Organiser des séances de travail avec les services et les équipes élues.

Répondre aux demandes de conseils pour élaborer des politiques intégrant l'éducation à la nature.

Proposer la rédaction de plan locaux d'éducation à la nature selon la méthodologie suivante :

- Réaliser un diagnostic (plus ou moins poussé) des actions déjà entreprises
- Elaborer une définition partagée de besoins sous la forme de concertations
- Apporter un accompagnement technique à la conception et à la rédaction d'un plan local d'éducation à la nature impliquant les services, les acteurs du territoire et les publics.
- Aider à la planification des actions.
- Accompagner à la mise en place des actions.

## MOYENS à TROUVER

Du temps de rencontre.

Du temps de concertation avec les interlocuteurs.

Du temps de travail pour élaborer des propositions sous la forme de plans.

Du temps d'accompagnement.



**Elus et techniciens des collectivités**

**Acteurs éducatifs des territoires.**



**Un acteur de l'éducation à la nature ayant déjà participé activement à l'élaboration d'un plan d'éducation à la nature.**



**L'ensemble des territoires normands**



**La collectivité destinataire**

## INDICATEURS

Le nombre de rencontres effectuées.

Le nombre de réalisations d'un plan ou d'un programme d'actions.

Le nombre et la nature des politiques déclarées

Le nombre d'actions déclenchées.

## POINTS FORTS

- Créer de la cohérence, de la mutualisation et un cadre structurant pour donner de l'ampleur aux actions (action pensée dans le moyen-long terme, financement, communication...)**
- Cohérence avec le territoire**

## POINTS DE VIGILANCE

- La réalisation d'un plan local d'éducation à la nature peut se révéler chronophage, l'échéancier et les objectifs à atteindre doivent donc être raisonnables pour éviter de monter une « usine à gaz » d'où l'importance d'un accompagnement par des personnes expérimentées.**
- Le turn-over des élus ou responsables de la collectivité peut modifier les orientations politiques et rendre caduc un plan.**

# Action 3

## Inciter à la création d'espaces riches en biodiversité ouverts au public

Il existe dans les collectivités des terrains sans vocation particulière parfois dégradés mais aussi comportant des potentialités écologiques importantes, méconnues et inexploitées.

Avec le souci de réintroduire de la biodiversité, de reconquérir des espaces dégradés, d'offrir des espaces pédagogiques de proximité tout en s'inscrivant dans la réflexion de la gestion différenciée des espaces verts des collectivités se montrent de plus en plus intéressées à remettre en valeur mares, bosquets, friches, talus, bords de rivière... leur appartenant ou en partenariat avec des propriétaires privés.

Le public comme les enseignants et éducateurs sont en attente de lieux de découverte de proximité.

Il s'agit aussi de redonner une place à la biodiversité dans des périmètres de stations d'eau potables, de bassins d'orage... où sont jusqu'alors pratiquées des gestions sans plus-value écologique mais susceptibles redevenir des réservoirs d'espèces aptes à se disséminer dans les milieux environnants. Ces lieux ne sont pas forcément accessibles au public.

Il est démontré que la reconnexion à la nature s'effectue dans des espaces de nature sauvage où le public vit des "expériences de nature" et trouver des conditions de plaisir et de bien-être.

### ENJEUX

- Faire aller le public dans la nature
- Faire comprendre au public les menaces et les enjeux de la préservation de la biodiversité
- Montrer les techniques de reconquête et de réappropriation des territoires par les habitants



### OBJECTIFS

Proposer au public des espaces de proximité riches en biodiversité et propices à la découverte et à la reconnexion à la nature

Redonner une plus-value écologique à des espaces sans vocation

## DESCRIPTION

Contacter les communes (enquête à réaliser) pour recenser les espaces à reconquérir.

Définir les potentialités foncières et croiser avec la valeur écologique.

Définir une stratégie de valorisation pédagogique (parcours, support papier, panneaux, équipements...).

Délibération, validation par le propriétaire du site.

Réalisations des aménagements avec l'implication des habitants (chantiers participatifs).

Suite logique : mise en refuge LPO, Oasis de nature (Humanité et biodiversité, Jardin de Noé (Noé conservation) ).

## MOYENS à TROUVER

4 jours d'étude et de diagnostic et préconisations Aménagement à la charge du propriétaire du site

Aménagement pédagogique à prévoir.

## INDICATEURS

Le nombre de sites créés



**Les collectivités et ses habitants, les associations locales**



**Toute structure impliquée dans du diagnostic et de la gestion écologique (Associations naturalistes, intercommunalités, Conservatoires...) associée à une structure impliquée dans de la valorisation pédagogique**



**L'ensemble des territoires normands**



**La collectivité destinataire  
Région  
Départements  
DREAL Financeurs privés**



## POINTS FORTS

- Le développement d'un réseau de sites de proximité
- Les lieux de nature à la portée des habitants propices à la re-connexion sont plutôt rares
- Le concept de reconquête écologique
- La reconstitution d'une trame

## POINTS DE VIGILANCE

- La gestion du devenir de tels espaces

# Action 4

## Favoriser la diffusion d'informations et de contenus rédactionnels aux services "communication" des collectivités

La quasi-totalité des communes possède une revue, un journal, un bulletin municipal...

Souvent, on y trouve une rubrique « nature » ou « développement durable », la plupart du temps d'assez faible qualité car rédigée par des bonnes volontés mais pas toujours compétentes : informations erronées, idées reçues, abordant des sujets semblables et peu approfondis.

Or, les lecteurs de ces supports d'information de proximité (les citoyens de la commune) apprécient ce type d'article.

En effet, un article court, pratique, facile à lire est efficace et rend accessibles des connaissances sur la biodiversité de proximité.

Le Collectif "Éduquer à la Nature" s'appuie un vaste réseau d'adhérents (particuliers, clubs ou collectivités) qui sont autant de rédacteurs potentiels



### ENJEUX

- ✓ Diffuser des messages sur les enjeux de sauvegarde de la biodiversité
- ✓ Apporter de l'information de qualité accessible aux habitants d'une commune
- ✓ Fournir de l'information apte à améliorer le niveau de connaissance sur la nature qui nous entoure
- ✓ Fournir de l'information sur les pratiques susceptibles d'être mises en œuvre par tous

Sensibiliser les citoyens d'une commune aux enjeux de la biodiversité

Apporter de la connaissance sur la nature de proximité

Mobiliser sur des actions simples à leur portée de préservation de la biodiversité

Apporter une contribution au développement des trames vertes et bleues

## DESCRIPTION

Un service rédactionnel ou un rédacteur local écrit une série d'articles en rapport avec la réalité de la commune sur :

La nature ordinaire (monographies sur des espèces : le rouge-gorge, l'ortie, l'hirondelle...)

Des événements ou des phénomènes (arrivée du printemps, pollinisation,..)

Des problèmes (disparition des mares, disparition des papillons...)

Des actions à mener

Le service ou le rédacteur propose les articles « clés en main » aux communes qui souhaitent les diffuser dans leur bulletin

## MOYENS à TROUVER

Temps de rédaction

Prospection de communes candidates, reconnaissance sur le terrain

Envoi des articles



**Les collectivités**  
**Les communes**



**Un acteur de l'éducation à la nature**

**Un naturaliste identifié**  
**Une association naturaliste**



**L'ensemble des territoires normands**



**La collectivité destinataire**

## INDICATEURS

Nombre de communes ayant accepté la diffusion d'articles

Nombre de communes touchées :

Année 1 : 20 communes

Année 2 : 40 communes

Année 3 et suivantes : 60 communes et plus

Nombre d'articles diffusés : 2 à 4 par commune



## POINTS FORTS

- La proximité avec le destinataire de l'action
- Un média de qualité d'interprétation de la biodiversité offert aux lecteurs

## POINTS DE VIGILANCE

- Les qualités rédactionnelles de l'auteur
- La maîtrise de l'exactitude scientifique des informations

# Action 5

## Proposer des formations spécifiques aux personnels territoriaux

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) est l'organe référent en matière de formation vers le personnel territorial, il propose de nombreuses formations en environnement dont plus d'une dizaine directement liées à l'écologie, pour toutes les catégories de fonctionnaire. Des parcours de formations sont même proposées afin d'acquérir différentes notions écologiques. Les formations ayant le plus de succès sont généralement celles qui s'appuient sur un cas concret comme le mode de gestion d'un espace vert ou naturel. C'est d'ailleurs une demande forte des participants sur n'importe quels thèmes naturalistes abordés, ils veulent des cas concrets.

A ce titre, le Conservatoire des espaces naturels de Normandie a organisé une formation, in situ, sur la gestion par pâturage extensif des pelouses calcicoles pour les personnels territoriaux des villes de Rouen et d'Evreux. Depuis la Ville d'Evreux possède un berger municipal et un cheptel. Le Conservatoire continue la gestion conservatoire de la Côte Sainte Catherine à Rouen.

La remarque réitérée par de nombreux stagiaires est que leurs formations semblent sans effet si l' élu n'est pas sensibilisé à ces problématiques, notamment dans les petites communes.



### ENJEUX

- ☑ Augmenter le nombre de personnes ayant un impact direct sur la nature vers une meilleure connaissance naturaliste, de les initier à la gestion différenciée
- ☑ Mieux gérer le patrimoine naturel d'une collectivité
- ☑ Anticiper une demande croissante des citoyens pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement de la part des collectivités locales

### OBJECTIFS

▶ Développer les formations spécifiques auprès des personnels territoriaux

▶ Élever le niveau de connaissance des agents sur les milieux sur lesquels ils interviennent

▶ Élever le niveau de compétences en matière de pratiques respectueuses de la biodiversité

## DESCRIPTION

Recensement et prise de contact avec les organismes de formation (CNFPT)  
Réalisation d'un référentiel  
Création d'un module de quelques jours  
Expérimentation et évaluation du module  
Élaboration d'une offre pertinente de formation

## INDICATEURS

Du temps de conception de la formation  
Du temps d'expérimentation  
Du temps de formation

## MOYENS à TROUVER

Nombre de formation réalisées  
Nombre de personnes touchées



**Les collectivités**  
**Les communes**



**Un acteur de l'éducation à la nature**



**L'ensemble des territoires normands**



**La collectivité destinataire**

## POINTS FORTS

- L'impact de l'action
- Son degré d'urgence

## POINTS DE VIGILANCE

- Le savoir-faire pour mener une formation auprès de personnels présents à la formation essentiellement par la volonté de leur hiérarchie